



Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier

Dans ce numéro :

- Le GE et le dialogue social
- Création d'un millier de SCIC en 2002
- En bref : logement des saisonniers

Directeur de Publication :
Jean-Marc CROSS
97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY.

Imprimé par SEA 74
97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY

ISSN : en cours

Diffusion moyenne :
300 exemplaires

Les pluriactivités !



Le GE et le dialogue social ?

On constate que les syndicats de salariés restent en dehors des GE que ce soit en amont ou en aval de leur création. N'a t'on pas intérêt à les associer à la mise en place de ce dispositif pour construire avec eux dès le départ un dialogue social qui n'existe pas ?

Leur participation est d'autant plus opportune lorsqu'il s'agit d'aborder la question de l'aménagement de la réduction du temps de travail (par exemple en Haute -Savoie pour les boulangers et pâtisseries, pour le secteur mutualiste ...) qui est à l'origine de la constitution d'un GE.

Ils ont également un rôle important à jouer dans le cadre du suivi social des salariés du GE. Les partenaires sociaux ont donc beaucoup de choses à bâtir ensemble, en ce domaine et pourquoi pas à l'avenir une convention collective locale, voire nationale des GE ?"

Extraits choisis lors du forum du 16 novembre 2001 relatif aux Groupements d'Employeurs et aux Groupements d'Employeurs pour l'insertion et la Qualification (GEIQ)

Les opportunités d'emploi

1200 postes de saisonniers à la montagne

L'ANPE Rhône - Alpes recherche des candidats pour les employeurs de la région. Près de 1200 postes de saisonniers sont à pourvoir dans les stations de ski des Alpes pour la période d'hiver 2001/2002. Les postes offerts concernent prioritairement le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Profil requis

Au moins 2 ans d'expérience professionnelle ou un diplôme dans le secteur d'activité visé.

Pour les emplois de service, la maîtrise de l'anglais parlé est souhaitée.

Contrat

CDD de 4 à 6 mois

Dans certains cas, des possibilités de logement sont offertes.

Lieu de travail

Principalement dans les départements de l'Isère, de la Haute-Savoie et de la Savoie.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'ANPE,

<http://www.anpe.fr/>



Si vous souhaitez l'intégralité du compte-rendu de cette journée, téléphonez au 04 50 67 57 05 Ou laissez un message à l'adresse électronique suivante : messages@peripl.org



Centre interrégional de
ressources sur la
pluriactivité et le
travail saisonnier

97 A, avenue de Genève
74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 67 57 05
Télécopie : 04 50 67 36 98
Messagerie : messages@peripl.org

*Retrouvez-nous sur le web !
<http://www.peripl.org>*

« PERIPL a pour objectif de
permettre à toutes les personnes
intéressées par la pluriactivité de
trouver directement l'information
dont elles ont besoin au moment où
elles en ont besoin. »

En bref

Logement des saisonniers

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal de Val d'Ière a décidé de s'engager dans une ORIL (opération de rénovation de l'immobilier de loisir) et notamment, d'acquérir et rénover (via une SEM à créer) des logements touristiques anciens et de les louer à des saisonniers.

Extrait de "En ligne... des nouvelles du bassin d'emploi n°42"